

Cayenne, le 24 Septembre 2014

LETTRE OUVERTE AU PREFET ET AUX ELUS DE GUYANE

Objet : Demande d'adaptation de la commande publique aux TPE

Les derniers appels d'offre lancés par la SIGUY pour 3 chantiers relatifs à la construction de logements et de commerces à la ZAC Saint Maurice à Saint Laurent nous interpellent à plus d'un titre. Il s'agit d'opérations de plus de 50 logements avec l'attribution d'un « lot unique-tous corps d'état » faisant porter à un seul mandataire les travaux suivants :

« Gros Œuvre-Etanchéité / Charpente-Couverture / Menuiseries extérieures / Menuiseries intérieures bois / Métallerie-Serrurerie / Revêtements de sols et muraux / Peinture / Electricité CFO-Cfa / Plomberie sanitaire »

Les adhérents de la FTPE et de façon plus élargie les artisans du BTP ressortissants de la CMARG nous ont demandé de vous interpellier à ce sujet craignant que ce type de procédure ne devienne une tendance généralisée chez les maîtres d'ouvrage programmant ainsi la disparition des TPE du BTP du paysage économique local. Notre initiative ne vise pas à remettre en cause la réglementation du code des marchés publics mais plutôt à vous alerter sur une dérive qui peut mettre en péril les TPE.

Plus simplement, la CMARG et la FTPE se demandent si l'adaptation du code des marchés publics à la réalité économique de la Guyane ne devrait pas être un enjeu de développement tant pour les TPE qui constituent 95% du tissu économique que pour les politiques de l'emploi que portent les services de l'Etat. C'est à ce titre que nous vous sollicitons pour une réunion de travail avec la CMARG, la FTPE et les services techniques des bailleurs sociaux et administrations publiques concernées, afin d'établir un partenariat susceptible d'associer le maximum de TPE et d'artisans aux opérations de construction et travaux publics de la Guyane.

L'enjeu pour la FTPE et la CMARG étant d'une part la pérennisation et le développement de nos TPE et d'autre part le maintien et le développement de l'emploi.



Pour la CMARG
Le Président,

Harry CONTOUT

Pour la FTPE
La Présidente,



Valérie VANOUKIA

FTPE 97.3
CMARG
41, Lot ZA Galmot
97300 CAYENNE
Siret : 797 500 915 30013